6e. ANNEE, No. 23. MANITOBA. JEUDI, 2 NOVEMBRE, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Pare.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne.....$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 30

Redige par un Comite de Redaction

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts. LA VERGE.

---

50 PIECES DE COTON JAUNE

33 Pouces de large,

SEULEMENT 7 CENTINS LA VERGE.

---

50 PIECES DE Coton Blanc,

SEULEMENT 10 CENTINS.

LE

Meilleur Assortiment DE HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG,

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

DR T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Hôpital-Général, St. Boniface, Manitoba.

13 Juillet, 1876. 1a

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE O.K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau ?

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876 6m. 50

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'ecole, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poetiques, livres pour les dames, etc.

En outre, une grande varieté d'objets de fantaisie, de jouets et de tabagerie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876 - a-50



Terres des Enfants Metis.

En conséquence de l'enquête faite par les Commissaires MM. Ryan et Machar, pour constater le nombre des enfants metis, ayant droit au partage des terres réservees suivant l'Acte de Manitoba, pour le benefice des enfants des chefs de familles Metis residant dans la Province au temps du Transfert ; le tirage en lots des dites terres, ci-devant fait, donnant à chaque enfant cent-quatre-vingt-dix acres, a été annule par le Conseil Privé de la Puissance du Canada, le septième jour de septembre, tout en ordonnant qu'un tirage nouveau et final des lots soit fait donnant à chaque enfant ayant droit à la concession des dites terres, deux cent quarante acres.

En consequence, Avis, est par les présentes donné, qu'un nouveau tirage des lots des dites terres, sera commence, sous la conduite de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, à son Bureau au Fort Garry, le 30ieme Jour d'Octobre 1876, commençant par les Paroisses de Kildonan et Ste Anne, et continuant avec les autres Paroisses avec autant de diligence possible.

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Winnipeg, 24 Oct., 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

P. A. KIERZKOWSKI,

AVOCAT-NOTAIRE, ETC, ETC.

BUREAU :

Au coin des Rues du Bureau de Poste et Rorie, Winnipeg.

Winnipeg, 5 Sept., 1876.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste,

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans delai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m



Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Médecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparees avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48L.

MIS A L'ENCLOS.

LE SOUSSIGNÉ a mis à l'enclos un ETALON âgé d'à peu près de cinq à six ans, ayant le poil d'un brun rouge le nez blanc et les deux pattes de derrière, il a aussi la queue coupée en balai.

Le propriétaire est prié de venir prouver proprietee et payer les frais.

EDOUARD PERREAULT,
Gardien d'enclos, St. Vital.

St. Boniface, 19 Octobre, 1876. 2f

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur "

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet elégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agreables Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais ete fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarte et à une egalite parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donne partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la reception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.A

MIS A L'ENCLOS.

Le Soussigné a mis à l'Enclos un Cheval a poil rouge, le bout du nez blanc et les deux pattes de derrière blanche Il ne parait pas être marqué.

Le propriétaire est prié de venir prouvé proprieté et payer les frais.

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 26 Octobre, 1876. 3f

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau, Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les **Scrips, Droits d'Enfants** et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

ENSEIGNE

De la Boule Rouge

Nous venons de recevoir, pour cette automne, notre assortiment de Marchandises Sèches et de Hardes Faites, qui consiste en :

Quinze Balles de Coton Jaune

de differents prix depuis sept jusqu'à dix-huit sous. Ces cotons, par leur valeur, defient toute compétition.

—AUSSI—

5 CAISSES D'INDIENNES LARGES POUR 10 ET 12 cts.

Le Prix régulier de ces indiennes est de 12½ à 15 cents la verge, nous pouvons aussi vous montrer une indienne de près d'une verge de hauteur pour Cinq cents.

---

400 PIECES DE WINCEY

de tous les prix et couleurs.

Nous vous vendrons un bon Wincey valant 20 cts. pour 15, celui de 25 cts. pour 20, celui de 30 pour 25. Le plus beau wincey ecossais d'une verge de hauteur pour 30 cents.

---

4 Caisses de belles etoffes a Robes

de toutes descriptions à différents prix. Ces etoffes sont certainement à des prix bien au-dessous de leur valeur réelle.

Nous avons reçu DIRECTEMENT D'ANGLETERRE,

669 PAIRES DE COUVERTES ANGLAISES MACKINAW

— AUSSI —

100 PAIRES DE COUVERTES CANADIENNES

depuis $4 00 jusqu'à $10 00 la paire.

Nous attirons spécialement votre attention sur notre assortiment de couvertes anglaises qui sont à des prix pour pouvoir défier le marché.

Manteaux de Differentes Descriptions

EN DRAP, *WATERPROOF*

DE PLUS :

UN lot d'essuiemains à 90 sous la douzaine valant $1 25.

100 Pieces de Merinos Noir et de Couleur 100 pour 62½ cents valant 75 centins

---

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TWEED

pour pantalons et habillements complets

Notre assortiment de Hardes Faites est maintenant au complet ; comprenant Pantalons, Pantalons et Vestes, Habillements complets pour hommes et enfants

Nous pouvons assurer, sans exagération que notre assortiment de Hardes Faites, sera vendu à 25 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

Bertrand & Prud'homme.

N.B.—Nous avons attachés à notre Etablissement, Mr. SONDERMAN, bien connu du public de Manitoba, comme tailleur de première classe. Il portera une attention toute particulière sur les hardes faites de pratique.

Winnipeg, 21 Septbre 1876. 1a



LE "METIS."

Jeudi, 2 Novembre, 1876.

La Guerre d'Orient.

La grande question de l'Orient touche a son dénouement. Toutes les puissances de l'Europe s'observent et s'agitent. Seule la France, reste calme et impossible. Car, " le temps semble passé où elle mettait flamberge au vent pour la défense des nationalités, au nom de l'indépendance des peuples : et après avoir contribué, ajoute la presse. à l'émancipation de cinq nations nouvelles, en moins de cent ans, la France a assez fait pour avoir le droit de ne s'occuper que de ses affaires "

Considérée dans son état actuel, disait en 1839, l'éminent espagnol Donoso Cortès, qui a écrit sur cette question des pages imprégnées de la plus haute philosophie, la lutte de l'Orient à son origine dans deux faits : la décadence de l'islamisme, ou ce qui est la même chose, de la civilisation orientale et de son unique représentant qui est l'empire ottoman—et le rapide agrandissement de la Russie............................"

L'Empire ottoman aujourd'hui si caduc et si décrépit a eu des siècles de fortune et de gloire : l'épée de Mahomet l'avait fait naître et grandir : les successeurs du prophète accrûrent encore sa force et son prestige. Du seizième siècle, date la décadence de l'empire des califes.

Les Turcs, dit. l'écrivain que nous citions tout-à-l'heure, descendent d'une tribu qui erra jadis dans les pays situés à l'est et au nord-est de la mer Caspienne : et la population de la Turquie. se compose aujourd'hui de peuples divers par la langue, les mœurs et les croyances Des 23 millions d'habitants dont se compose l'empire, dix professent l'islamisme : les autres sont des chrétiens qui appartiennent en majeure partie à la communion grecque. L'empire ottoman n'a donc ni unité religieuse, ni unité nationale, ce qui explique les continuels soulèvements de ces diverses provinces et les démembrements qu'il a subis depuis cinquante ans. Tant que la race turque fût possédée du fanatisme religieux, son épée victorieuse partout, unit par la force. des populations si différentes d'origine, de mœurs et de croyances ; mais il arriva ensuite, que les maîtres de Constantinople découvrirent avec terreur que les provinces, en apparence, soumises, aspiraient a secouer par la force le joug qui leur avait été imposé par la force ....

....

Dans la guerre qui se poursuit depuis quelque temps dejà, le signal de l'attaque fut, cette fois donné par le Monténégro, l'Hertzegovine, et la Servie, impatients de la domination Turque. On sait de quelles horreurs ont été marquées les diverses phases d'une campagne si honteuse pour l'humanité et le siècle où nous vivons. Des milliers d'hommes et de femmes out été immolés à la haine et a la vengeance, au fanatisme religieux, en violation des droits les plus inviolables.

La Russie qui, malgré ses proportions colossales, convoite les débris de la Turquie, est apparement au fond de l'affaire ; qu la soupçonne avec raison de vouloir précipiter la chute de l'empire Ottoman, pour consolider sa puissance par l'accaparement de la part du lion. Depuis le début de l'insurrection, les soldats et officiers russes ont combattu ouvertement et un grand nombre dans les rangs de l'armée serbe. Et c'est encore la Russie qui entrave les négociations entrainées dans le but de régler la question.

Embrassant aujourd'hui la huitième partie du monde habitable, et la vingt-septième du globe entier, l'empire russe, dit Donoso Cortès, ne peut-être attaqué, environné qu'il est de frontières inaccessibles : à l'est, ces limites sont les déserts ; au midi, la Chine, la Mer Caspienne, le Caucase et la Mer Noire ; à l'Occident la Prusse Orientale, la Baltique, les Golfes de Finlande et de Bothnie ; au nord, le pôle du monde.

L'attitude belliqueuse de la Russie, en présence surtout de l'indifférence de la France, inquiète à bon droit l'Angleterre, qui a éte également avertie par Bismark qu'il n'interviendrait que dans l'intérêt de l'Allemagne, exclusivement. En ce plaçant au point de vue des possessions anglaises dans les Indes, il est facile de concevoir tout l'intérêt qui s'attache à la solution de cette éternelle dispute de l'Orient. Que deviendraient en effet, ces immenses comptoirs de la Grande-Bretagne, si la Russie devait réussir dans ses projets d'envahissement et d'absorption.

La diplomatie a été impuissante jusqu'à ce jour a conjurer la tempête dont les nuages précurseurs assombrissent l'horizon ; les Cabinets ont discuté vainement sans pouvoir s'entendre. Bientôt nous aurons le dernier mot des ambitions humaines. Si la guerre allait se déclarer, nous assisterions à un terrible spectacle : l'ébranlement et le choc d'armées innombrables ; l'affaiblissement ou la ruine de plusieurs nations.

M Mills, député de Bothwell, Ont. remplace l'Hon M. Laird, comme Ministre de l'Intérieur, et l'Hon M. Geoffrion, qui a donné sa démission de Ministre pour raison de santé. sera remplacé, dit-on, par M. Laflamme ou M Delorme.

L'Hon M Royal est arrivé mardi dernier des provinces de l'Est, par la diligence. Il était accompagné de sa mère, de sa sœur, Mad Deschamps et de la mère du Révd. M. St. Pierre de la Baie St. Paul.

M Demers qui est parti d'Ottawa avec l'Hon. M Royal s'est arrêté à Chicago, pour se rendre à Montana par la voie du Lac Salé.

Avant son départ de Montréal notre ami M. A. E. Forget, Greffier du Conseil du Nord Ouest, conduisait à l'Autel Mademoiselle Henriette Drolet. fille de feu Charles Drolet, Ecr.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Bernard, Curé de St. Jean Baptiste.

L'Hon M. Laird, Lieutenant Gouverneur des Territoires du Nord Ouest, arrivé d'Ottawa mercredi de la semaine dernière, est parti lundi pour le Fort Pelly où il devra passer l'hiver. Au printemps, le siege du gouvernement sera transporté a Battleford.

M. A. E. Forget, greffier du conseil du Nord Ouest, M. Dickinson Secrétaire particulier du Lieutenant Gouverneur, Mr. Scott, Registrateur, venus ici avec l'Hon. M Laird, l'accompagnent au Fort Pelly.

MM. Richardson et Ryan, Magistrats Stipendiaires, sont partis en même temps pour le même endroit.

Pendant son séjour ici l'Hon. M. Laird a été l'hôte de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Morris.

Les sociétés secrètes fourmillent aux Etats-Unis, et quelques unes sont de la plus dangereuse espèce. En voici un exemple. Nous avons sous les yeux une brochure publiée par la *Ante-bellum Publishing* Company, établie à Chicago, 83 Exchange Building, laquelle revèle l'existence d'une association de ce genre, répandue dans les differents états de l'Union, et comptant déjà plus d'un million d'initiés.

Les Sentinelles de la Liberté (Sentinals of freedom), tel est le titre des membres de cette société, dont le but est de faire une guerre acharnée, une guerre d'extermination au catholicisme, et à la population catholique des Etats-Unis. Le pape y est représente comme l'ennemi du genre humain, les catholiques comme autant de traîtres à la république ; et c'est pour débarrasser les Etats-Unis de l'influence, inquiétante, parait il, du pape, du clergé catholique et de leurs quelques millions d'adhérents, que cette société a été fondée dans l'ombre et se recrute secrètement, surtout dans les états de l'Ouest et du Nord.

La Verite sur Manitoba.

Nous avons déjà publié une lettre remarquable des colons de Dufferin Aujourd'hui, nous en publions une autre, non moins énergique, de nos nationaux établis à St. Boniface et ailleurs. Cette dernière lettre inspire au *Nouveau-Nonde* si sympathique à notre cause, les réflexions suivantes :

Parmi les Canadiens qui sont partis pour aller s'établir dans la province de Manitoba, il s'en est rencontré quelques-uns qui n'y ont pas trouvé les choses de leur goût et qui en sont revenus en dégoisant contre la pauvreté de son sol etc ,etc. Il n'y a rien d'étonnant en cela, car il est toujours des gens qui ne sont jamais satisfaits et qui prennent des résolutions sans réfléchir à ce qu'ils font.

Les mécontents auxquels nous faisons allusion ici, appartiennent évidement à cette catégorie. Au lieu de se faire une idée de cette province d'après les renseignements véridiques qu'on leur donnait, ils s'étaient figure un pays où l'on pouvait vivre et même s'enrichir sans peine et presque sans travail De là leur désillusion.

Le *Métis* nous dépeignait bien. dernièrement, le caractère irréfléchi d'un de ces mécontents, qui était parti des Etats-Unis pour aller s'établir à St. Norbert, Manitoba. Arrivé dans cette paroisse, il trouva que le bois y était trop rare et trop éloigné. On lui offrit de le conduire dans d'autres paroisses où le bois était plus abondant, mais il refusa, en disant qu'il était venu pour s'établir à St. Norbert, et puisque cette paroisse ne lui offrait pas tous les avantages qu'il s'attendait à y rencontrer, il ne voulait point aller ailleurs.

En rebroussant chemin, il s'en revint s'enfermer de nouveau dans les manufactures de la Nouvelle Angleterre.

La lettre suivante publiée dans *Le Travailleur* de Worcester, E.U et signée collectivement par ce que Manitoba vient de recevoir de colons canadiens les plus intelligents et les plus dignes de foi, fait bonne justice des faux rapports débités sur le compte de cette jeune province d'avenir,

Mr. Le Rédacteur,

Les courageux colons de Dufferin et des alentours ayant déjà exprimé publiquement leur entière satisfaction, nous venons à notre tour, vous prier de faire connaitre à nos nationnaux des Etats Unis, ce que nous pensons de Manitoba.

Depuis notre arrivée, nous avons pu nous initier suffisamment à tout ce qui intéresse l'immigration, pour juger de la véracité des rapports de nos journaux, de nos délégués et des amis de la colonisation en ce pays

Si un tout petit nombre de gens trop exigeants sont repartis, sous le prétexte qu'on avait exagéré les ressources et les avantages de Manitoba, nous devons dire à l'encontre qu'il ont commis là une grave injustice envers ceux qui nous accuillent si fraternellement et envers le pays si riche par son sol.

Du reste, nous ne serions pas surpris de voir ces soi disant désappointés nous revenir avant long temps à l'exemple des autres.

On l'a affirmé avec raison : le cultivateur sérieux et qui sait et veut travailler, est sûr de réussir. Les terres se vendent à des prix excessivement bas et la production est énorme. Nous avons cru être utiles à nos nationaux, en vous priant de reproduire dans votre excellent journal, si dévoué aux intérêts canadiens, l'article ci joint du *Métis* sur les récoltes de 1876.

Ce sera le plaidoyer le plus honnête, le plus convaincant et le moins suspect à l'appui de la cause que nous favorisons. Les remarques de l'organe français de Manitoba, à l'endroit des rares personnes qui s'en retournent, pour les motifs les plus futiles, et le plus souvent sans connaissance aucune du pays, sont très judicieuses Nous les endossons en tous points, et nous associons notre voix à celle du *Métis* pour dire à nos nationaux :—

" Si vous êtes fatigués du bruit de la fabrique, si votre perspective là bas, n'a rien de souriant, si vous êtes disposés enfin à exploiter le sol et à vous livrer à l'agriculture, venez à Manitoba "

P. H. Prince,	A. & G. Degagnier,
O. L'Heureux,	Roger Sicotte. Sr.,
C. Girard,	Esdras Carignan.
N. Lavallée,	Ant Lavallée, Jr.,
Jos. Lemoine,	R. & F. Sicotte,
Paul Lavallée,	Ant. Lavallée,
N. Jutras,	Julien Poirier,
Jos. Caron,	Jules Poirier,
Jos. Armstrong,	C. Marcoux,
W. Prince,	Jos. Lefort,
Noel Sicotte.	Ed Marcoux,
Jos. Précourt,	I. Gibaud,
Louis Malo,	Louis Marcil,
Jos. Parent,	Jos. Coutu,
E. C. Prince,	G Lanciault,
Jos. Ranger,	V. L'Allier Marcheterre

et plusieurs autres.

ALLEZ A MANITOBA.

Sous ce titre, *Le National* de Montréal qui est aussi très dévoué à l'œuvre de la colonisation de Manitoba, publie les lignes suivantes :

Nous avons plusieurs fois encouragé nos compatriotes, qui désirent émigrer, à aller exploiter les ressources des vastes prairies de l'Ouest. Les résultats obtenus par les premiers colons ont dépassé toutes leurs espérances, et, aujourd'hui, on peut affirmer sans crainte que le mouvement d'émigration à Manitoba est très sérieux. Bientôt les canadiens français exerceront, dans, le Nord Ouest, une influence proportionnée à leur nombre Nos compatriotes canadien français n'ont qu'à le vouloir pour bientôt faire des prairies du Nord Ouest le refuge de tous ceux que les circonstances éloignent de la Province de Québec.

Nous sommes heureux de traduire pour nos lecteurs un article sympathique du *Globe* au sujet de l'émigration canadienne française à Manitoba. Lisons :

Il est consolant de constater que les canadiens-français tant dans la Province de Québec que dans les autres états de la Nouvelle Angleterre s'intéressent de plus en plus à Manitoba et à l'avenir du Nord Ouest du Canada. Un certain nombre de canadiens-français sont venus du New Hampshire à Manitoba l'été dernier et ont plus que réalisé leurs plus vives espérances. Quelques patrons de travailleurs dans la Nouvelle Angleterre commencent aussi à écrire des lettres pour déprécier ce grand Nord-Ouest, afin, s'il est possible, de paralyser le mouvement actuel et d'empêcher les canadiens-français déjà établis aux Etats-Unis d'émigrer. Ces lettres sont suivies des répliques de ceux qui sont allés à la Rivière Rouge. Dans leurs lettres ces émigrés parlent d'après leur propre expérience et contredisent les assertions contraire comme notoirement et malicieusement fausses. Ces lettres publiées dans les journaux du Bas-Canada animent d'avantage la discussion dans la Province de Québec aussi, de sorte que Manitoba est de plus en plus connu et qu'il semble que l'émigration va augmenter

Nous en sommes heureux car il n'y a aucune raison de peupler le Nord Ouest exclusivement d'anglais, d'écossais ou d'irlandais. Il y a ample place pour tous ceux qui peuvent et veulent travailler et le mélange de diverses nationalités ne peut qu'en définitive faire un pays plus fort et plus prospère.

Dans le *Nouveau Monde* de mercredi dernier on lisait une lettre de Saint Boniface signée par " Plusieurs nouveaux colons." C'était une réponse à une de ces assertions malveillantes que nous avons mentionnées Dans cette communication ces colons déclarent que, contrairement à ce qu'on a affirmé, ils ont été reçus très cordialement, traités avec beaucoup d'égards, qu'ils ont trouvé l'abondance dans le pays et qu'ils ont la perspective de bien réussir. Naturellement des assertions et des contradictions de cette nature doivent être prises pour ce qu'elles valent.

Mais lorsque nous trouvons d'un côté des correspondants anonymes qui nous disent dans les journaux de la Nouvelle-Angleterre que Manitoba est un misérable pays, que des gens sages ne doivent pas s'y établir, et, d'un côté, les hommes les plus courageux et les plus énergiques nous montrer les choses sous un aspect tout à fait différent, nous devons conclure que le Nord-Ouest du Canada est décidément mieux apprécié à mesure qu'il est connu : il attire un nombre toujours croissant de colons, ce qui naturellement excite davantage l'aigreur de ceux qui craignent que le nombre de leurs travailleurs diminue et que conséquemment les gages de ceux qui restent saient augmentés.

On ne peut raisonnablement douter qu'il y ait une nombreuse émigration vers ces régions du Nord Ouest pendant les années prochaines. La construction du chemin de fer donnera de l'emploi directement à beaucoup de gens et indirectement à un plus grand nombre

Dans ces circonstances ceux qui sont déjà établis retireront les pr

miers bénéfices et ceux qui y iront de suite auront la meilleure occasion de partager cette abondante récolte. Les jeunes gens qui ont quelques centaines de piastres feraient mieux de se marier le printemps prochain et immédiatement d'aller grossir le nombre des pionniers du Nord-Ouest.

NOUVELLES LOCALES.

— Il y a eu plusieurs cas de vol avec effraction à Winnipeg.

—Une ligne de diligence a été établie entre Winnipeg et Selkirk.

—Le prix du blé est de 60 à 80 cts. le minot.

— Il se vend du raisin vert en grappe pour 30 centins la livre.

— On dit que le Rev. Père Lacombe est a préparer une grammaire et un dictionnaire Sauteux.

—Le Dr. Thompson, dentiste de Winnipeg, s'est absenté de la province sans tambour ni trompette.

— M. Thomas Inglis, ingénieur civil a ouvert des classes de dessin et de génie civil à Winnipeg.

— L'Hôtel du Pacifique, commencé depuis plus de trois ans, doit bientôt être complété et ouvert.

— La température vraiment printanière que nous avons eu depuis quelques semaines a cessé mercredi matin.

— La grande vente à bon marché de la maison Bertrand & Prud'homme de Winnipeg, obtient grand succès. Tous sont satisfaits.

— Le Capitaine Aymond, qui commandait sur l'*International* il y a quelques années, est arrivée de l'ouest avec sa famille.

— Il y a sur le marché une grande quantité de pommes qui se vendent $9 le quart, et en détail 10 centins la livre.

—L'Exchange Hotel est passé aux mains de MM. Westfall et Carper, qui doivent changer son nom "d'Exchange" en celui "d'International."

—Les citoyens de Winnipeg se plaignent que leur sommeil est continuellement dérangé par les hurlements des chiens.

— On dit que M. Dickinson, secrétaire particulier du Lieutenant Gouverneur Laird doit être nommé Commissaire des Sauvages pour le Nord Ouest.

— Le bureau du Député Receveur Général et de la Banque d'Epargne de la Puissance a été transporté au second étage du nouveau bureau de Poste.

—Un Norvégien nommé Svrendrond a été condamné à $10 d'amende pour ivresse et conduite désordonnée au couvent de la rue Notre Dame, Winnipeg.

—Les corps des trois individus appartenant au parti d'arpentage de M. Doupe, qui se sont noyés dernièrement dans le lac Winnipeg, n'ont pas encore été retrouvés.

—Les roues et les essieux des chars destinés à la section du Pacique canadien construite par MM. Sifton, Ward et Cie, sont arrivés. La locomotive ne viendra pas cet automne.

— Le *Colville* steamer de la Cie., de la Baie d'Hudson qui voyageait entre le Grand Rapide de la Saskatchewan et le Fort de Pierre est arrivé de son dernier voyage le 21 courant.

— M. Harry Walker, directeur du corps de musique de Winnipeg a obtenu une position de M. Bedson gardien du Pénitencier. M. Daniel Madigan le remplace comme professeur de musique.

— Un nommé Hickey qui avait commis un vol avec effraction à la boutique de tailleur de M. Clement, Winnipeg, a été arrêté et condamné à plusieurs semaines d'incarcération.

— Une grande quantité de marchandises américaines consignées aux marchands de Manitoba sont arrivées à Fisher's Landing et ne peuvent être expédiées de cet endroit, parceque les factures n'ont pas été envoyées.

—Le *Free Press* annonce qu'une patate de deux livres exhibée à Ottawa, attire les regards et l'admiration des citoyens de la capitale. Que serait-ce donc s'ils pouvaient contempler nos patates de quatre et de cinq livres.

— Nous regrettons d'aprendre que M. Louis Schmidt, de St Boniface s'est très grièvement fracturé la jambe dans un moulin à battre la semaine dernière. Il est sous les soins du Dr. Jackes qui espère le guérir sans être obligé de faire l'amputation.

— Le Métis et le Sauvage Pied Noir, qui ont subi leur procès et ont été acquittés dernièrement, ainsi que les temoins amenés de l'Ouest, sont partis pour leurs contrées sous la charge de la Police Montée qui a reçu instruction de les reconduire au milieu de leurs tribus.

— Un nommé George Lillies employé chez M. Lusted, dans un tour de chasse aux environs de la Montagne de Roche, samedi, en compagnie de John Lusted, a reçu accidentellement la charge d'un fusil au côté gauche de la tête, et a été blessé si grièvement que le medecin a déclaré n'avoir aucun espoir de le sauver. Il laisse une femme et un enfant.

— Un char rempli de fourrures appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson a été enfoncé l'autre jour pendant que le train était en marche sur le St. Paul et Pacifique entre Fisher's Landing et Crookston et neuf ballots de fourrures évaluées à $6000, ont été enlevés. Tous les ballots ont été retrouvés le même jour près la voie. Un serre-frein a été écroué à Moordhead.

—A une assemblée des membres de la presse tenue à Winnipeg, il a été résolu de s'adresser au conseil de l'association des éditeurs et rapporteurs de la Puissance pour obtenir une branche locale de cette association, afin de pouvoir être représenté à l'assemblée annuelle de l'association qui a lieu chaque année à Ottawa, le lendemain du jour de l'ouverture de la Session du Parlement.

— Le voleur de chevaux que le constable Power a poursuivi jusqu'a la frontière sans pouvoir l'attraper est le notoire Daniels condamné au penitencier pour vol avec effraction il y a une couple d'années et qui a réussi à s'en échapper. Il a été arrêté à Pembina par les autorités américaines. Daniels fait partie d'une bande organisée de voleurs de chevaux qui ont leurs principaux quartiers aux Deux Rivières, à environ douze milles de Pembina.

— On rapporte que deux fermiers d'Ontario venus pour voir la Province de Manitoba ont passé quelques jours à Winnipeg, et toute leur visite s'est bornée à faire deux ou trois courses de quatre ou cinq milles en dehors de la Cité. Ils étaient ici pendant l'Exposition Provinciale et ont été admis dans la salle où les produits étaient exposés la veille de l'ouverture de l'Exposition, lors qu'il n'y avait encore que quelques articles. Le lendemain, ils sont allés pour visiter la Salle ; mais comme on leur a demandé le prix d'entrée 25 cts. ils sont repartis sans avoir vu l'Exposition. Le *Free Press* qui rapporte le fait dit qu'une fois rendus à Ontario, ces deux visiteurs vont probablement raconter à leurs amis en termes pompeux toutes les choses qu'ils ont vues de leurs yeux dans ces lointaines régions de l'Ouest

— M. François Parent, notre actif et entreprenant compatriote de Dufferin, était à St. Boniface au commencement de cette semaine. M. Parent est toujours enchanté du pays. Il dit que ceux qui aiment à travailler doivent nécessairement s'y plaire. Les gens qui manquent de courage et d'activité peuvent seuls trouver moyen de s'en plaindre Arrivé à Dufferin avec le premier détachement de colons de la Nouvelle Angleterre. M. Parent à pris un homestead sur le Township Letellier dans les premiers jours de juin. Dans son été il a bati une bonne maison à deux étages, une bonne étable, labouré 44 acres de terre prête à être semée au printemps, et charroyé des perches pour l'entourer De plus il a eu un peu de terre pour semer des patates malgré la saison avancée de son arrivée, et de la semence de 12 minots, il en a récolté 250. M Pareu rapporte que la tarière à forer des puits envoyée à Dufferin par la Société de Colonisation fonctionne admirablement.

LETTRE DE MANITOBA.

Monsieur le Rédacteur,

Nous venons de faire la trouvaille d'une délicieuse petite perle de littérature modestement cachée sous les plis d'une honnete feuille de Manchester, N H., le *Sunday Globe*...

Ce bijou est incomparable, et nous nous hâtons de vous prier de l'enchâsser dans les colonnes de votre journal, afin de le livrer à l'admiration de vos nombreux amis. Et pour ne rien enlever à la délicatesse de son poli, à la fraicheur de son éclat, nous le transplanterons tout d'une pièce dans le cadre de votre feuille De cette manière, nous pourrons nous extasier plus à l'aise devant ce chef d'œuvre de gentillesse, de véracité et de bon sens.

Exhibons donc, dans toute sa splendeur, cette merveille de l'art, avec le nom d'auteur imprimé sur l'écrin :

" M. Donas, Morency de retour de " retour de Manitoba, nous a fait le " plaisir de nous donner un rapport " verbal, tout à notre disposition si " nous voulons le publié. Mais ce " pendant l'on ne voudrait nuir à qui " que ce soit. M. Morency, déclare " que tous ceux désirent aller colo " niser à Manitoba, de ne pas partir " avant le printemps et d'avoir un " mille dollars à leur disposition, le " Manitoba et très pauvres il n'y à " aucune ressource pour l'ouvrier, " la bonne eau et râre, le bois enco " re plus, les provisions sont très " cher, les utensiles de culture, les " animaux, etc., sont à des prix tres " élevées, cet été il y a eu des pluies " torrentielles, l'hiver et long et vi " goureux, les Emigrants sont bien " mâl traités, le salaire de l'ouvrier " en été seulement, une piastre et " demi par jour, pension cinq pias " tres par semaine. En plus bien " mal logés, sont compter les Marai " gouins et autres incommodités, etc. " etc.................................. " En résumé faite comme moi un " voyage pour rire mais pas toujour " amusant.

" Conseil d'amis. D. Morency."

Compatriotes des Etats-Unis, vous êtes prévenus ! !

M. Morency que vous ne connaissez peut être que bien imparfaitement, est tout pétri d'amour et de dévouement pour ses nationaux. Il n'a qu'une ambition au monde—embellir son existence, en voyageant "*pour rire*" dans l'intérêt de ceux qui lui sont si chers ! ! !

Tant de philanthropie honore, certes, M. Morency : mais, nous avons un regret, c'est de le voir si peu apte pour la mission qu'il s'attribue, et si peu éclairé pour le rôle d'aviseur officiel de ses nationaux.

En premier lieu, M. Morency "*conseille à ses amis*" de ne pas partir avant le printemps et sans avoir au moins mille piastres Puis, quatre lignes plus bas, il déclare que Manitoba est très pauvre, qu'il y a peu de bois, peu de bonne eau, que les vivres se vendent très cher, que les *ustensiles* de cuisine,—pardon, les instruments de culture, commandent également des prix excessifs, que nous sommes noyés dans un déluge d'eau, que les salaires sont maigres, et les IMMIGRANTS FORT MALTRAITÉS..................

Mais ne vous apercevez-vous pas, naïf jeune homme qu'il y a contradiction flagrante dans vos paroles ? Comment, voilà, à vous entendre, un pays misérable, dénué de ressources, inhospitalier, manquant de tout enfin, et vous engagez vos compatriotes à y aller, s'ils sont seulement riches de $1,000......

Refléchissez un instant, et vous conviendrez avec nous que vous n'avez ni l'autorité, ni l'expérience, ni la logique nécessaires pour vous constituer le *conseilleur* officieux de ceux que vous appelez vos amis. Si le pays était aussi pauvre que vous le prétendez, ce serait folie que de demander à nos nationaux d'y venir ; car, ils ne pourraient avoir, dans ce cas, d'autre perspective que celle de gaspiller le bien amassé ou dejà acquis—cette fortune fût-elle de $1,000 ou de $10,000.

Les renseignements de M. Morency ne valent pas mieux que ses conseils. Ainsi, il est faux de dire, et c'est faire preuve d'une ignorance complète, que d'affirmer que Manitoba soit pauvre.

Nous ne connaissons pas, en effet, de pays dont le sol soit plus fertile et plus riche : les faits du reste, sont là pour le prouver. Et les affirmations de M. Morency nous paraissent bien téméraires, en présence des statistiques de notre dernière récolte—statistiques que votre journal a peut-être publiées—et en face aussi, du témoignage unanime de tous ceux qui connaissent le pays, et qui y sont venus autrement que "*pour rire*," c'est-à-dire, en hommes sérieux et sensés.

Il est inexact de prétendre que les animaux et les vivres se vendent excessivement cher. Cet été, l'on pouvait facilement acheter de bonnes vaches pour $30 et $35, et les bœufs dressés au travail, pour $40 et $50. N'est ce pas là un prix ordinaire ? Et d'ailleurs, dans un pays où l'élevage des animaux ne coûte presque rien, le cultivateur ne trouverait il pas son compte à les bien vendre ?

En ce qui concerne les vivres, nous pouvons déclarer que l'abondance règne aujourd'hui à Manitoba, et que la vie y est devenue excessivement facile.

M. Morency n'aime pas l'eau de Manitoba, et trouve que le bois pourrait être plus abondant. A cela, nous répondrons que les colons, s'abreuvent sans se plaindre, de l'eau de nos rivières et de nos fontaines. Ils ne sont pas aussi dégoûtés que M. Morency. Le bois que cet élégant touriste voudrait voir en plus grande abondance, n'est pas aussi rare qu'il se plait à l'affirmer. Sans doute que notre province n'est pas partout boisée comme dans les cantons de l'Est, P. Q., puisque l'un des précieux avantages qu'elle offre à l'immigrant, c'est de pouvoir semer de suite en arrivant, sans autre travail que celui du labour. Mais on n'a jamais souffert jusqu'ici de la rareté du bois qui se se vend que $3, $4 et $5 la corde à Winnipeg, et $2 à la campagne.

Nous arrivons à un point délicat, et celui que M. Morency a traité le plus cavalièrement, la réception des immigrants.

Aussi, protestons nous de toutes nos forces contre l'insulte gratuite faite par M. Morency à ceux qui nous accueillent ici avec tant d'empressement et de cordialité. Les membres de la Société de Colonisation de Manitoba nous traitent avec une courtoisie remarquable, et ils font même des sacrifices personnels constants dans l'intérêt de la cause nationale. Il est donc injuste et inconvenant d'insinuer que nous sommes maltraités ici. Nous pourrions nommer cinquante personnes prêtes à contredire M. Morency de la façon la plus directe et la plus formelle.

M Morency parle des ouvriers : il oublie évidemment où il ne sait pas que personne n'invite les ouvriers à venir en masse à Manitoba. Ceux qui sont ici, toutefois, gagnent convenablement leur vie (à $2 et plus par jour), et ceux qui nous arriveront plus tard seront bienvenus. Mais il reste compris que ceux-là se rendent à Manitoba sous leur propre responsabilité. Lorsque le pays sera plus développé par l'agriculture et le commerce, le travail sera alors plus facile à obtenir. En attendant, ce sont des agriculteurs qu'il nous faut, et nous les attendons par milliers en dépit des élucubrations du genre de celle que nous disséquons.

Le trait le plus piquant de la lettre de M. Morency est celui où il nous avoue bravement avoir battu en retraite devant les maringouins. Admirons l'héroïque courage de cet intrépide jeune homme, qui, après avoir affronté les dangers des chemins de fer, et les périls de la navigation, tourne les talons, abandonne la place, devant un régiment de pareils colosses.

En entendant M. Morency, l'on sent qu'il est embarrassé d'expliquer son retour. Ne pouvant excuser autrement son manque de courage, il se rabat sur le pays qu'il ne connait apparemment pas, et sur ses habitants qui ont peut-être eu le tort de le traiter avec trop de déférence et de politesse.

Nos nationaux des Etats-Unis ne s'en laisseront pas imposer par M. Morency et les autres qui agissent et parlent de cette façon. Ils comprendront que les gens qui viennent ici "POUR RIRE" ne sont pas compétents pour juger le pays, et qu'ils ne sauraient avoir raison contre les colons de Dufferin qui ont écrit la belle lettre publiée dans le *Travailleur*, ni contre ceux de St. Boniface et des autres paroisses. Non, il est impossible que M. Morency seul soit véridique, et que tous les nouveaux colons de Manitoba s'accordent pour tromper leurs compatriotes.

Si nous avons pris la peine de relever l'écrit qui porte la signature de M Morency, ce n'est pas que nous reconnaissions à ce jeune homme, aucune importance.

Nous savons que M. Morency n'a pas d'influence, ni de valeur personnelles : mais nous avons voulu montrer la faiblesse ou plutôt l'inanité complète des arguments employés pour déprécier injustement Manitoba, et mettre ainsi nos nationaux en garde contre les touristes qui voyagent "*pour rire*," comme ils ont la bonhomie de nous l'avouer.

PLUSIEURS NOUVEAUX COLONS.

St Boniface, 29 Septembre, 1876.

P.S—Cette lettre a été publiée dans le *Nouveau-Monde* et le *Foyer Canadien*.

PETITES NOTES.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, il y a 47,000 catholiques, 53,000 appartenant aux sectes. Il y a six juges dont un catholique.

Dans le Nouveau Brunswick, la population catholique est de 96,016, celle des autres croyances est de 189,578. Il y a 11 Juges, dont un seul un Juge de cour de Comté, est catholique.



BUREAU DU GOUVERNEMENT
Winnipeg, 27 Septembre, 1876.

Il à plu à Son Honneur l'Administrateur du Gouvernement de la Province de Manitoba de faire les nomination suivantes :

Pour être Constables pour le Comté de Lisgar ;

Thomas Peebles, de St. Clement, Gentilhomme, James Matheson, de St. Clement, Gentilhomme.

Pour être Commissaire pour recevoir les affidavits in B. R. en conformité de la 35ième. Section de la 31ième Vict., Cap. 3 des Statuts de Manitoba, pour la dite Province de Manitoba.

H. R. Parke, de Winnipeg, Ecuyer,

Par Ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L.S.]

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT.

Attendu qu'il est de notre devoir d reconnaître publiquement les bienfaits manifestes que nous avons reçus du DIEU TOUT PUISSANT et spécialement de lui rendre de dignes actions de grâce pour la moisson abondante que dans sa bonte il lui a plu de nous accorder, et aussi pour le bienfait de la paix qui n'a pas été troublé durant tout le cours de la présente année ;

Sachez maintenat que du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, nous avons fixé Jeudi, le Seizième jour de Novembre prochain comme devant être observé comme jour D'ACTIONS DE GRACES PUBLIQUES AU DIEU TOUT PUISSANT, pour les bienfaits et les Grâces susdites, et nous invitons tous nos loyaux dans notre dite Province de Manitoba, à observer le dit jour comme tel.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le Vingt-quatrième jour d'Octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial

PARLEMENT FEDERAL.

SUBSTANCE DES RÈGLES RELATIVES AUX AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser au Parlement pour obtenir la concession de certains droits ou privilèges exclusifs ou particuliers ou ayant pour objet quelque amendement de même nature à un acte antérieur sont notifiées que par les règles des deux chambres du Parlement, publiés au long dans la *Gazette du Canada*, elles sont requises de donner de donner deux mois d'avis de leur demande dans la *Gazette du Canada* et dans un journal publie dans le comté ou district concerné, et de transmettre au greffier de chaque Chambre, copies des journaux contenant la première et dernière insertion de tel avis. A Québec et à Manitoba, l'avis devra être publié dans les langues anglaise et française.

Et toute personne qui demandera un Bill Privé devra, huit jours avant l'ouverture du Parlement, déposer entre les mains du greffier de la Chambre où le bill devra être introduit, une copie de tel bill avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression. Entre la deuxième lecture du bill et sa prise en considération par le comité auquel il est référé, le requérant paiera un droit de $200, en sus des impressions de l'acte dans les Statuts

Aucune demande pour un Bill Privé n'est reçue par l'un ou l'autre chambre après l'expiration des premiers dix jours de la session.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.
ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes,
Canada.

Ottawa, 2 octobre 1876.

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

: oo :

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur l'Avenue Provencher à St. Boniface, Manitoba.



AVIS,

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le present notifiees qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a ete donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la requisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876. } 1-a-a 1.58